



AG 2008 du Trophée à La Châtre

Amis gordinistes, bonjour,

En cette période de rentrée, nous pensons à notre Assemblée Générale. Selon ce qui ressemble désormais à une habitude, nous organiserons celle-ci à La Châtre, histoire de vous proposer au moins une sortie circuit cette année !

Rendez-vous sur ce sympathique circuit le 25 octobre prochain.

L'AG se tiendra à la mairie avant de terminer la journée au « Lion d'Argent » pour un dîner convivial.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous dès à présent en lisant le règlement puis remplissant clairement le dossier d'inscription joint.

Par ailleurs, je tenais à vous informer du fait que je souhaite donner un terme à mon statut de président. Emploi du temps chargé et motivation en baisse auront finalement eu raison de ma longue occupation du poste (déjà 8 ans, un beau nombre que je ne souhaite pas porter à 88 !). Dans ce cadre, toute candidature à ma succession sera la bienvenue. Le cas échéant, n'hésitez pas à m'adresser un courrier comportant vos motivations.

En attendant le plaisir de vous retrouver pour ce grand moment de passion automobile, recevez nos plus amicales salutations.

Richard ANGO

Programme de la journée

Samedi 25 octobre 2008

8h30	Accueil des participants au circuit de La Châtre.
9h00	Ouverture de la piste pour Essais Libres.
12h00	Pause déjeuner.
14h00	Reprise des Essais Libres avec Série Femme et Séries R8 / R12 (fonction du Nb participants).
17h30	Fermeture de la piste et départ vers la Mairie.
18h15	Assemblée générale, puis dîner au Lion d'Argent.

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE

Tel : 01 47 09 12 46 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>



AG 2008 du Trophée à La Châtre

EXTRAITS DU REGLEMENT

Art 1 Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'engagement fixé à 60 Euros couvrant la location de la piste ainsi que la prime d'assurance du club (repas du samedi soir non compris). Comme vous pouvez le constater, les repas sont payables d'avance, par souci de commodité. Attention, **capacité limitée à 60 personnes (le cachet de la poste ...fera foi)**. Date limite d'inscription est fixée au 10 octobre 2008.

Pour les équipages français: - Règlement par chèque bancaire uniquement à l'ordre du: Trophée R8 Gordini,
Pour les étrangers: - Règlement en Euro-chèque libellé à l'ordre du: Trophée R8 Gordini.

Art 2 Chaque participant devra présenter aux organisateurs **un permis de conduire valide, la carte grise du véhicule ainsi que son attestation d'assurance en cours de validité**. Chaque véhicule devra être conforme aux normes du contrôle technique. A défaut, présentation obligatoire d'une licence FFSA et d'un passeport technique pour le véhicule.

Art 3 Echappement piste interdit. **90 dB maxi**.

Art 4 Le port du casque et d'un moyen de retenue (ceinture ou harnais) est obligatoire.

Art 5 Pas plus de 2 occupants par véhicule. Age mini du passager fixé à 12 ans.

Art 6 Seul le conducteur désigné sera autorisé à entre en piste.

Art 7 Chaque conducteur devra se conformer aux ordres des commissaires de piste.

Art 8 Arrêt immédiat en cas de fuite de carburant, huile ou eau.

Art 9 L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations subis pendant la manifestation.

Art 10 Tout comportement jugé dangereux sera sanctionné par une exclusion immédiate de la piste.

Art 11 Le participant aura à charge de réserver lui-même, et dès réception de ce courrier, son hébergement.

Art 12 Aucun remboursement ne pourra être effectué sur place. Toutefois, un remboursement total des frais d'inscription est envisageable à réception d'un courrier motivé parvenu au plus tard 1 semaine avant la manifestation.

Renseignements

Sur notre page WEB : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>.

ou bien par téléphone : 01-47-09-12-46 (Richard Ango), 02-37-51-29-48 (Jean-Philippe Chaponneau) ou bien 06-81-27-96-17 (Jérôme Le Moine).